

Plan de développement fédéral **2020 / 2024**



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Édito

La période singulière liée au coronavirus que nous avons traversée a bouleversé la saison 2019/2020 de la fédération. Elle a affecté nos vies personnelles et professionnelles. Elle a modifié notre organisation. Pour passer le cap de cette crise inédite, maintenir le lien et soutenir nos structures régionales, départementales et associatives ont été les priorités du comité directeur.

Rien n'est gagné et les gestes barrières seront encore d'actualité pendant quelques mois. Mais la vie fédérale continue et nous avons le devoir de nous projeter dans l'avenir en pensant avant tout à la saison à venir.

Malgré un contexte particulier, nous ne devons pas nous laisser aller au découragement, à l'abattement, mais poursuivre notre implication pour faire vivre le projet fédéral pour tous les adhérents de nos associations - la fédération accompagnera le terrain fédéral par différentes mesures financières et une présence territoriale accrue -. Il nous faut réagir en nous appuyant sur le nouveau plan de développement fédéral approuvé lors de notre assemblée générale de 2020.

L'assemblée générale a élu un nouveau comité directeur et les représentants des structures fédérales m'ont renouvelé leur confiance et fait l'honneur de m'élire à la présidence de la fédération pour l'Olympiade 2020-2024. J'ai à cette occasion exprimé la vision d'un avenir ambitieux pour notre fédération à travers deux axes de travail et 51 actions.

Ce travail de conception et de formalisation aura mobilisé tant d'énergies, de compétences et d'engagements que je dois tout d'abord saluer et remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à son élaboration. Le premier intérêt de ce travail a résidé dans l'effet mobilisateur des acteurs fédéraux dans une même démarche collective, à tous les niveaux de la structure fédérale, agents de développement, salariés du siège, élus nationaux et territoriaux, commissions nationales.

Le plan de développement fédéral 2020-2024, que j'ai souhaité pragmatique et facile d'accès pour le plus grand nombre, reprendra sous des formes et des axes différents des thématiques sensiblement les mêmes en les adaptant aux nouvelles technologies et en s'appuyant sur les expériences territoriales.

L'axe 1 :

Proposer une offre d'activités et d'actions favorisant le développement global de la personne en lien avec le projet éducatif.

Cet axe valorisera la fédération et sa spécificité. Il fera la promotion de la diversité des activités et des actions fédérales pour tous les publics.

L'axe 2 :

S'appuyer sur la communauté FSCF pour diversifier notre modèle économique tout en promouvant les valeurs et les savoir-faire fédéraux.

Cet axe valorisera nos ressources humaines au service du développement des structures territoriales par de nombreuses actions et engagera l'ensemble de la fédération dans une démarche économique durable.

Ce plan de développement fait tout d'abord référence à notre identité et à notre culture fédérale. C'est pour cela que notre « projet éducatif », qui en lui-même a sa raison d'être et toute sa légitimité, est repris pour rappeler les finalités fondatrices de notre fédération. Il est nécessaire que tous les acteurs de notre fédération s'approprient ces valeurs éducatives et fassent valoir cette identité auprès des partenaires qui nous accordent leur reconnaissance et leur soutien.

Ce plan de développement est la clé de l'écosystème fédéral. Chacun des axes et des actions de qui en découlent seront portés par les élus du comité directeur et du bureau fédéral mis en place en décembre 2020. Il constituera le document fédéral de référence pour notre collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et

des Sports et l'Agence nationale du sport en vue de la prochaine convention pluriannuelle d'objectifs (CPO). Les services fédéraux et la direction technique nationale mettront en œuvre les actions prioritaires déterminées par le comité directeur. Dans leur territoire et dans leur activité, les structures déconcentrées et les commissions nationales sont chargées de faire vivre concrètement le PDF sur le terrain fédéral.

Enfin, et peut-être surtout, ce plan de développement doit guider notre action pour au moins les quatre prochaines années. Il constitue à la fois un document de référence pour tous les différents acteurs fédéraux, un support à notre action collective et une aide à la mise en place de projets permettant l'expression de chacun dans le respect des orientations fédérales. Il n'a pas pour objet de constituer un carcan qui viendrait réduire les initiatives, mais au contraire de les impulser et les accompagner tout en intégrant la nécessaire adaptation au contexte actuel, à son évolution et aux moyens dont nous disposons.

Ce document est également conçu pour aider nos comités régionaux et nos comités départementaux dans l'élaboration de leur propre plan de développement territorial, avec leurs spécificités bien sûr, mais aussi dans la cohérence du projet commun.

Ce plan de développement fédéral est le nôtre, le vôtre. Il doit nous permettre collectivement de préparer la fédération de demain et son avenir.

Merci de votre confiance.

Vive la FSCF !

Christian Babonneau

Objectifs généraux

Le projet éducatif fédéral, par les objectifs généraux qu'il pose, sous-tend l'action à long terme de la fédération autour des valeurs qui fondent l'identité fédérale et l'action des acteurs fédéraux, dans le paysage sportif, culturel et socio-éducatif qui l'entoure.

Les cinq piliers du projet éducatif : ouverture, autonomie, respect, solidarité, responsabilité reprennent le sens de l'engagement fédéral pour la réalisation de la personne par la vie associative et tout ce qui la construit.

Les axes de respect, d'accompagnement vers l'autonomie personnelle et de solidarité démontrent l'implication fédérale pour un mieux vivre ensemble, en permettant à chacun de se réaliser dans l'espace collectif. Les axes d'ouverture et de responsabilité déclinent

l'engagement de tous les acteurs fédéraux par la démarche d'accueil de tous et de chacun, ainsi que la capacité offerte à tous de participer dans une démarche volontaire à la réalisation du projet fédéral.

Faire vivre les valeurs éducatives de la fédération dans le quotidien des activités, relève de la responsabilité sociétale de la fédération pour orienter son développement et avoir prise sur l'impact de ses réalisations.

51 actions de développement seront conduites tout au long de la mandature. Pour chacune d'entre elle, un calendrier indicatif ainsi que les échelons concernés par leur mise en œuvre sont précisés. Le tableau ci-dessous explique les structures concernées par la dénomination de ces échelons.

Dénomination	Structures concernées
L'ensemble des structures FSCF	comité directeur/siège/DTN, commissions nationales, comités régionaux & départementaux
Structures nationales	comité directeur/siège/DTN & commissions Nationales
Structures fédérales	comité directeur/siège/DTN, comités régionaux & comités départementaux
Structures territoriales	comités régionaux & comités départementaux

LE PROJET ÉDUCATIF

La Fédération Sportive et Culturelle de France est une fédération affinitaire humaniste, d'inspiration chrétienne, ouverte à tous et qui, dans ses diverses actions place l'Homme au centre de ses préoccupations.

Au travers des activités et des actions qu'elle propose, elle vise à l'épanouissement harmonieux de la personne dans toutes ses dimensions.

La Fédération privilégie une vie associative propice au vivre ensemble et à la convivialité, sources de plaisir et de joie partagée.

Dans cet esprit, la Fédération fonde ses objectifs éducatifs essentiellement sur l'ouverture, le respect, l'autonomie, la solidarité et la responsabilité.

A. L'OUVERTURE

Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socioéducatives :

Être en veille permanente de l'évolution des pratiques et de nouvelles activités :

- Repérer, observer, analyser
- Apprécier l'opportunité d'agir sur l'offre de pratiques

Préconiser une pratique de qualité qui privilégie l'évolution personnelle avant la recherche de performance :

- Se doter d'un encadrement formé, compétent, attentif à chacun
- Être en mesure d'individualiser les niveaux de progression

Répondre aux besoins et attentes de loisir :

- Prendre conscience et identifier les motivations de chacun (émulation, convivialité...)
- Organiser des activités, actions ou manifestations propres à agir directement sur la santé des pratiquants
- Proposer des activités ludiques ou de bien-être pas nécessairement portées par des finalités éducatives

Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics :

Développer les pratiques familiales et intergénérationnelles :

- Imaginer des animations permettant une pratique en famille

- Favoriser la rencontre des générations par la valorisation des richesses de chacune d'elles

Favoriser la mixité des publics notamment par l'accueil de personnes en situation de handicap :

- Mettre en place des conditions propices à favoriser la cohésion sociale, source d'enrichissement
- Mobiliser les meilleurs moyens possibles (humains et matériels) pour permettre l'accueil et la pratique de personnes en situation de handicap
- Avoir le souci de considérer la personne au-delà de son handicap

Favoriser la relation avec chacun :

- Garantir une qualité d'accueil en y consacrant des espaces et des temps
- Individualiser les premiers contacts

Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions :

Instaurer un climat serein propice aux échanges où chacun peut donner libre cours à son expression :

- Être à l'écoute des propositions, en débattre et envisager éventuellement leur réalisation
- Accepter la remise en question de ses décisions, de ses actions ou de ses comportements

Encourager les prises d'initiatives :

- Considérer le partage des responsabilités comme facteur d'enrichissement
- Accueillir positivement toute initiative et la prendre en considération

Oser faire confiance.



B. LE RESPECT

Respecter la personne humaine dans toutes ses dimensions (son intégrité physique, sa dimension spirituelle, sociale, sa culture, son histoire...) :

Prendre en compte les particularités de chaque âge :

- Par l'offre d'activités et de pratiques
- Par l'adaptation des méthodes d'apprentissage

Proscrire toute pratique de nature à porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique de l'adhérent (dopage, spécialisation trop précoce ou excessive, addictions...).

Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle :

**Être attentif à ses rythmes et aspirations, à l'expression de ses désirs.
Prendre en compte dans la mesure du possible, les souhaits de chacun.**

Veiller à l'équité dans la relation aux Personnes :

Considérer les différentes individualités sans favoritisme.

Prendre en compte le patrimoine fédéral (notre origine, notre histoire, notre vécu) :

Avancer sans oublier les fondements du mouvement fédéral.

Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipements, installations, matériels...). Respecter la nature, le cadre de vie à transmettre aux générations futures :

Assumer la responsabilité collective en relevant les défis qui s'imposent à nous :

- Équité sociale
- Efficacité économique
- Préservation de l'environnement

S'inscrire dans l'effort collectif pour le bien-être présent et à venir de la société :

- Élargir nos actions à des partenaires extérieurs et participer à des Actions organisées par d'autres
- Par les actions collectives impulsées, contribuer à l'évolution des comportements individuels

C. L'AUTONOMIE

Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes :

Proposer des acquisitions permettant à chacun d'avancer dans son cheminement personnel :

- Aider au positionnement personnel
- Proposer des outils adaptés visant des acquisitions nouvelles

Accepter positivement les conséquences du gain en autonomie de l'autre.

Participer à la capitalisation de connaissances, d'expériences et de compétences qui contribuent à l'accroissement des capacités des personnes encourager chacun à être acteur de sa propre vie.

D. LA SOLIDARITÉ

Maintenir et développer le lien social par des comportements citoyens :

Attirer l'attention sur la réalité d'interdépendance dans la vie sociale :

- Être conscient que nos comportements ont des effets, si petits soient-ils, sur les autres
- Rappeler que l'acte solidaire profite au bénéficiaire et aussi à celui qui le pose
- Faire évoluer les comportements qui font obstacle au vivre ensemble

Lutter contre les exclusions, les marginalisations, les déviances, en cherchant à les prévenir :

- Être attentifs à ces risques
- Recenser et utiliser les dispositifs existants
- Solliciter les partenaires pour mettre en œuvre des réponses spécifiques

Contribuer à la cohésion sociale :

Valoriser l'engagement bénévole, expression de générosité et source d'épanouissement :

- Identifier et soutenir l'investissement personnel
- Encourager l'engagement, forme de réalisation de soi, à travers une démarche collective

Promouvoir la notion de conscience des autres :

- Sensibiliser les publics à l'écoute de toutes les composantes de la vie sociale
- Établir des relations avec tous les acteurs de la vie sociale

Porter attention à son comportement en tant que moyen d'interpellation de l'autre :

- Agir en cohérence avec notre discours
- Permettre à l'autre de se situer grâce à la lisibilité de notre comportement





E. LA RESPONSABILITÉ

Aider à prendre conscience du sens des responsabilités :

Assumer ses actes et leurs conséquences :

- Toute décision individuelle ou collective engage son ou ses auteurs

Solliciter de nouveaux animateurs et dirigeants :

- Être en permanence soucieux de repérer les talents et les compétences
- Privilégier la relation personnelle pour proposer l'engagement

Favoriser l'implication des jeunes dans le fonctionnement des structures :

- Proposer des pistes concrètes d'implication dans des fonctions à responsabilité
- Savoir doser le niveau d'investissement demandé
- Être prêt à accepter une autre vision du fonctionnement de la structure

Inciter les personnes à se former :

- Avoir le souci de développer les compétences des dirigeants
- Faciliter l'accès aux formations

Favoriser l'engagement par la valorisation de l'action des militants associatifs :

- Rendre l'action militante visible pour qu'elle soit source d'émulation
- Penser aux reconnaissances institutionnelles

Favoriser l'engagement, l'implication, et sensibiliser au devoir de transmettre :

S'appuyer sur une démarche de projet :

- Participer à une démarche collective de formalisation du projet
- Inviter à s'impliquer dans la réalisation d'un projet commun

Encourager la motivation :

- Afficher et expliquer le sens de nos actions
- Donner l'envie d'y participer

Savoir accueillir et permettre à chacun de trouver toute sa place :

- Faciliter l'intégration du nouvel arrivant
- Veiller à l'accompagnement
- Prendre en compte les apports et les compétences de chacun

Savoir déléguer et partager :

- Faire explicitement confiance
- Favoriser le travail d'équipe en recherchant l'implication de tous

Accepter de n'être que de passage :

- Envisager et préparer sereinement le relais
- Faciliter la transmission

Considérer l'engagement et la mission plus essentiels que la fonction.

Porter l'ambition de voir des acteurs d'aujourd'hui devenir les dirigeants de demain.

Axe 1

Programme 1.1

**VALORISER LA SPÉCIFICITÉ AFFINITAIRE DE LA FÉDÉRATION
À TRAVERS SES ACTIVITÉS ET SES ACTIONS** **P11**

1.1.1 Mettre en adéquation l'offre de pratique avec le projet éducatif de la fédération **P11**

1.1.2 Développer une offre de pratiques d'activités multiples en tant que concept au service de l'éducation **P14**

1.1.3 Renforcer l'attractivité auprès des jeunes **P15**


Programme 1.2

**PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS ET DES ACTIONS
FÉDÉRALES POUR TOUS LES PUBLICS** **P18**

1.2.1 Développer l'ensemble des activités de la fédération **P18**

1.2.2 Adapter l'offre des activités à tous les publics **P21**

1.2.3 Promouvoir la diversité des actions dans les territoires **P23**



Proposer une offre d'activités et d'actions favorisant le développement global de la personne en lien avec le projet éducatif

La fédération est ouverte à tous quel que soit le niveau de pratique sportive et/ou culturelle que souhaite atteindre chacun de ses adhérents, et parce qu'elle veut participer au développement global de chacun, les principes éducatifs qui la fondent prennent ici tout leur sens.

C'est en se référant au projet éducatif comme grille de lecture commune que l'ensemble des activités et des actions mises en œuvre sur le territoire contribue à la réalisation du projet fédéral. La spécificité de la FSCF se retrouve dans le projet éducatif : elle consiste à proposer des activités et des actions offrant une diversité qui permet à chacun de trouver son épanouissement personnel, dans une pratique évolutive de loisir et/ou de compétition.

Programme 1.1

Valoriser la spécificité affinitaire de la fédération à travers ses activités et ses actions

La spécificité de la démarche fédérale réside ici : les activités ne peuvent être pensées, pratiquées et structurées indépendamment du projet éducatif par lequel elles vivent et elles ne peuvent se construire sans prendre en compte les attentes des publics. La pratique sportive ou culturelle a évolué au cours des dernières décennies, et cette évolution doit être prise en compte dans l'élaboration des propositions techniques de pratique.



1.1.1

METTRE EN ADÉQUATION L'OFFRE DE PRATIQUE AVEC LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION

Les activités proposées sur l'ensemble du territoire sont un élément moteur de la fédération, puisqu'elles illustrent la capacité d'attraction des publics vers les associations. La mise en adéquation de l'offre d'activités et du projet éducatif afin de remplir la mission éducative et d'épanouissement de la personne implique d'outiller l'ensemble des acteurs de la fédération.

Action 01 Déterminer le schéma d'organisation et les missions des commissions techniques et transversales pour la mandature

→ Après des travaux de réflexion et d'audit conduits sur la saison 2019-2020, un nouveau mode d'organisation sera arrêté en tenant compte des recommandations. Un groupe de travail associant les territoires et les commissions est essentiel pour permettre à chacun de contribuer à l'élaboration du modèle et l'adapter à sa structure.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2020-2021 : Poursuite des travaux de la saison 2019-2020, co-construction et définition du nouveau schéma d'organisation</p> <p>→ 2021-2022 : Mise en place opérationnelle avec le renouvellement des commissions</p> <p>→ 2023-2024 : Évaluation du schéma</p>
Indicateur	Audit et évaluation qualitative auprès des commissions tous les ans à partir de 2022

Action 02 Mettre en place un processus de suivi des actions de développement et de mise en œuvre du Plan de développement fédéral par les commissions

→ Des outils et un processus seront créés afin de faciliter l'appropriation du PDF par les commissions nationales. L'objectif est de faciliter le suivi et l'accompagnement par le siège des actions de développement qu'elles auront identifiées.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> → 2020-2021 : Co-construction du processus et des outils avec les acteurs concernés → 2021-2023 : Mise en œuvre opérationnelle → 2023-2024 : Évaluation du processus et des outils
Indicateur	<p>Nombre d'actions de développement engagées et finalisées par les commissions</p> <p>Indicateurs de performance des actions mises en œuvre</p>

Action 03 Mettre en place des objectifs de développement par activité dans les territoires

→ Chaque territoire a une configuration de pratique d'activité qui lui est propre. Afin de s'adapter à la variété des configurations territoriales, les commissions nationales d'activités co-construiront avec les territoires, et leurs commissions d'activités les objectifs de développement pour la mandature.

Échelon	Commissions nationales d'activités et structures fédérales
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> → 2021-2022 : Co-construction de stratégie de développement par activité dans les territoires → 2022-2023 : Intégration des objectifs définis et de la feuille de route aux conventions d'objectifs signées avec les territoires → Analyse à chaque fin de saison pour évaluer le développement dans chaque territoire
Indicateur	<p>À définir en fonction des objectifs établis</p> <p>Évaluation des stratégies à intégrer aux diagnostics territoriaux</p>

Action 04 Former les salariés à l'accompagnement des commissions en vue du développement de l'activité

→ Les membres de commissions et les salariés en charge de leur suivi ont des compétences complémentaires. Ce programme de formation permettra d'optimiser la complémentarité afin que les salariés puissent répondre au mieux aux besoins d'accompagnement des membres de commissions.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2020-2021 : Identification des besoins, construction du programme de formation, mise en place des premières formations
Indicateur	Nombre de salariés formés Évaluation qualitative auprès des salariés formés Évaluation qualitative auprès des commissions accompagnées

Action 05 Construire un plan de formation des membres de commissions pour le développement de leur activité

→ Si les membres de commissions sont nommés sur la base de compétences et de motivation, leur engagement bénévole doit être accompagné. Pour la réalisation de leurs missions et afin de les inciter à poursuivre leur engagement, un plan de formation leur sera proposé et mis en œuvre à compter du renouvellement des commissions.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2021-2022 : Identification des besoins, construction du plan de formation des membres de commissions → 2022-2023 : Phase test pour les nouveaux membres de commissions. Rafrâichissement du format d'accompagnement tous les 2 ans pour faire évoluer en compétence les membres des commissions
Indicateur	Évaluation qualitative auprès des membres de commissions Évaluation de la réussite de leurs missions avant le renouvellement



1.1.2

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRATIQUES D'ACTIVITÉS MULTIPLES EN TANT QUE CONCEPT AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

La richesse des activités proposées par la fédération, en matière sportive, culturelle et socio-éducative, offre aux associations un large vivier de possibilités pour mettre en œuvre le projet éducatif et favoriser l'épanouissement de la personne en lui proposant une pratique d'activités multiples. L'objectif de cette action est de poursuivre la mission d'éducation populaire de la fédération en proposant une offre permettant aux individus de poursuivre dans la voie de la non-spécialisation d'activité. Cette offre fonctionnera avec une organisation propre, structurée et à laquelle chacun pourra se référer et la mettre en œuvre en fonction de ses problématiques et des configurations territoriales. La définition du concept a été approfondie tout au long de la période 2017-2020. La pratique d'activités multiples consistera à proposer à un même individu des activités complémentaires amenant à vivre des expériences variées. Les groupes de travail sollicités auront la charge de construire une offre qui permettra de l'exploiter en tenant compte de la diversité de nos territoires.

Action 06 Coordonner et poursuivre l'activité des groupes de travail créés pour la mise en place d'une nouvelle offre de pratique d'activités multiples.

→ Un groupe de travail a été créé en 2019-2020 afin de définir les contours de l'offre fédérale permettant aux licenciés de pratiquer plusieurs activités dans une approche d'épanouissement global de la personne. Ce nouveau concept sera conçu de manière à s'adresser à un public de tout âge et toutes aspirations.

Échelon	Groupe de travail dédié, composé de membres de commissions, d'élus, d'agents de développement et de salariés de la FSCF
Calendrier	→ 2020-2021 : Création de l'offre → 2021-2022 : Déploiement avec les territoires → À partir de 2023 : Évaluation du concept
Indicateur	Un concept élaboré, défini et mesurable

Action 07 Organiser la mise en place d'une offre de pratique d'activités multiples pour différentes cibles (6/9 ans, adolescents...) visant à permettre le choix de la non-spécialisation par les pratiquants

→ Après avoir créé l'offre globale, la fédération construira des offres ciblées sur différentes tranches d'âges, notamment pour les jeunes. Elle permettra notamment de proposer aux jeunes le souhaitant de poursuivre dans la voie de la non-spécialisation, dans une logique similaire à l'Éveil de l'enfant.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF et le groupe de travail dédié
Calendrier	→ 2021-2022 : Création de l'offre → 2022-2023 : Déploiement avec les territoires ; évaluation en fin de saison
Indicateur	Nombre d'associations par CR/CD engagées dans la démarche Nombre de licences activités multiples Évaluation qualitative auprès des pratiquants et des associations



1.1.3 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ AUPRÈS DES JEUNES

L'éducation populaire est au cœur du projet fédéral. Le succès et la diffusion du projet éducatif dépend de la présence et de l'implication de la jeunesse, permettant d'assurer une continuité pour nos pratiquants et un renouvellement de nos dirigeants. C'est toute l'offre jeunesse adjacente à l'offre d'activités qu'il convient de développer afin d'offrir à chacun un espace d'expression et de réalisation en fonction de ses compétences et aspirations. Depuis quelques années, l'offre nationale est construite et doit continuer son développement mais elle doit spécifiquement prendre toute sa place sur le territoire de façon approfondie.

Action 08 Accompagner le déploiement de l'offre jeunesse sur le territoire.

→ L'offre jeunesse de la fédération s'est structurée autour de piliers reprenant des valeurs du projet éducatif comme l'autonomie, l'ouverture, la responsabilité ou la solidarité. Différents projets ont vu le jour comme *SoLeader* ou les ELI (voir ci-après) et sont englobés dans une offre jeunesse qui doit être déployée de manière cohérente et en accentuant leur complémentarité.

Échelon	Structures territoriales
Calendrier	→ 2021-2022 : Diagnostic des projets en cours, benchmark en vue de la conception de nouveaux projets → 2022-2023 : Structuration de l'offre s'appuyant sur le développement des projets existants et de nouvelles opportunités
Indicateur	À définir durant la phase de diagnostic

Action 09 Favoriser l'engagement des jeunes

→ En accord avec les valeurs d'autonomie et de responsabilité qu'elle porte, la FSCF et ses structures ont pour objectif d'inciter les jeunes à s'engager, à s'impliquer dans la vie de leurs associations. Susciter cet engagement, c'est offrir aux jeunes d'autres sources de réalisation de soi, complémentaires à leur pratique d'activité. Cela passera, pour la prochaine mandature, par la poursuite du travail dans le cadre des dispositifs existants, mais aussi en s'intégrant dans les nouveaux tels que le Service National Universel (SNU). Enfin, la FSCF entend également laisser à chacun d'entre eux un espace d'expression en les impliquant d'avantage dans les instances fédérales. Afin de les inciter à découvrir cet environnement, les stages d'Éveil aux responsabilités seront amenés à se développer dans l'ensemble des comités régionaux et/ou départementaux.

Échelon	Structures territoriales
Calendrier	→ 2020-2021 : Définition des critères d'évaluation pour l'ensemble des territoires → Évaluation chaque saison jusqu'en 2024
Indicateur	Nombre de stages d'éveil aux responsabilités organisés par les CR avec pour objectif que chaque CR en organise un par an d'ici 2024

Action 10 Mettre en place des week-end *SoLeader* sur l'ensemble du territoire

→ Le projet *SoLeader* est une émanation du projet éducatif en visant à stimuler l'esprit de solidarité et d'engagement de jeunes licenciés. Après avoir été structuré et organisé à l'échelle nationale, le territoire s'en est petit à petit emparé en organisant des week-end *SoLeader* régionaux. Cette action est destinée à poursuivre la dynamique d'appropriation afin que chaque comité régional soit en capacité d'organiser un week-end *SoLeader*.

Échelon	Structures territoriales
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> → 2020-2021 : Définition des stratégies territoriales → Évaluation chaque saison jusqu'en 2024
Indicateur	Nombre de week-end <i>SoLeader</i> organisés, avec pour objectif que chaque région en organise un tous les 2 ans d'ici 2024

Action 11 Développer les ELI sur l'ensemble du territoire en fonction de la volonté politique locale

→ Les espaces de loisirs itinérants (ELI) ont eux aussi vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire. La manière dont les ELI ont été conceptualisés et mis en œuvre dans certains territoires a permis de mettre en avant toutes les opportunités qu'ils peuvent générer en matière de développement. L'objectif est ainsi de poursuivre cet élan afin que chacun des territoires puisse bénéficier des retombées : identification auprès des collectivités, diversification du champ d'activités proposées et du modèle économique, etc.

Échelon	Structures territoriales
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> → Définition des stratégies territoriales → Évaluation chaque saison jusqu'en 2024
Indicateur	À définir au niveau régional en lien avec le modèle économique de chaque structure

Action 12 Développer le réseau international pour accroître l'attractivité auprès de la jeunesse

→ À travers sa participation aux événements et projets de la FICEP et de la FISEC, la FSCF propose aux jeunes licenciés de vivre des expériences uniques de partage avec d'autres jeunes européens. Tout en s'appuyant sur ces projets, la fédération ambitionne d'accentuer son engagement dans les projets internationaux afin d'offrir aux jeunes des opportunités de mobilité internationales toujours plus variées, grâce à l'expertise acquise notamment pour les projets ERASMUS.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2022–2023 : Mobilisation et enquête auprès des jeunes, veille sur les acteurs et dispositifs de mobilité internationale, identification de partenaires potentiels et conception des nouveaux projets</p> <p>→ 2023–2024 : Mise en œuvre et suivi des nouveaux partenariats et projets instruits</p>
Indicateur	<p>Nombre de jeunes participants aux événements</p> <p>Autres indicateurs à définir en fonction des projets identifiés</p>

Action 13 Renforcer l'offre BAFA-BAFD dans l'ensemble des régions.

→ Le développement de l'offre BAFA-BAFD nécessite de construire une offre permettant aux stagiaires de poursuivre leur engagement auprès de la FSCF. Le développement de l'offre jeunesse est donc un levier important, plus particulièrement s'agissant de la structuration d'une offre d'accueils et de séjours sportifs et de loisirs sur l'ensemble du territoire, lieux d'accueils de stagiaires BAFA-BAFD. De plus ces offres conjuguées peuvent permettre sur certains territoires une meilleure reconnaissance et un développement économique.

Échelon	Structures territoriales
Calendrier	<p>→ 2021–2022 : Structuration de l'accompagnement d'ici 2022</p> <p>→ 2023–2024 : Mise en œuvre et suivi de la stratégie définie</p> <p>→ 2023–2024 : Évaluation</p>
Indicateur	<p>Nombre de séjours et de stages organisés</p> <p>Retombées économiques</p> <p>Évaluation qualitative auprès des stagiaires fidélisés</p>

Programme 1.2

Promouvoir la diversité des activités et des actions fédérales pour tous les publics

La diversité des actions et activités proposées à la fédération correspond à la diversité des configurations territoriales. Elle témoigne de la variété des approches socio-éducatives et est une force sur laquelle capitaliser afin d'offrir un espace d'expression et d'évolution à chacun, dans le respect des valeurs du projet éducatif.



1.2.1

DÉVELOPPER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION

Renouveler et consolider l'offre existante d'activités est un enjeu majeur afin de s'adapter sans cesse aux évolutions des pratiques sportives, culturelles et socio-éducatives. Ces évolutions sont tout aussi bien liées au contexte sociétal, dans lequel émergent de nouvelles formes de pratiques, qu'à la dynamique créée par l'organisation de grands événements comme les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Prendre en compte ces évolutions c'est aussi défendre une approche moins segmentée et plus transversale des activités dans un souci d'ouverture et de cohésion autour du projet éducatif de la fédération. La logique pluriactivité consiste à innover dans les pratiques existantes et s'ouvrir à de nouvelles pratiques, tout en favorisant les passerelles entre activités.

Action 14 Accompagner le développement des activités émergentes

→ Depuis 2 ans, un travail sur la structuration et l'intégration de nouvelles activités a été construit en lien avec le territoire. Ce travail doit désormais s'intensifier afin d'identifier grâce au territoire les pratiques qui émergent localement pour ensuite construire le cadre de leur redéploiement.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2020-2021 : Capitalisation et finalisation des travaux de la mandature précédente → Évaluation chaque saison des opportunités territoriales pour définir le cadre des nouvelles activités
Indicateur	Évaluation qualitative auprès des pratiquants d'une nouvelle activité Évolution du nombre de pratiquants

Action 15 Décloisonner les activités par des actions encourageant la rencontre d'activités

→ Lors de la mandature précédente, un travail a été entrepris afin de réunir des activités sur un même lieu lors des manifestations, d'y organiser des temps d'initiation et de découverte d'activités. Cette mandature sera l'occasion d'aller encore plus loin par la construction de projets transversaux à plusieurs activités dans un souci de partage, d'ouverture à tous et de solidarité.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	→ 2021-2022 : Identification des opportunités et construction de l'accompagnement → 2022-2023 : Expérimentations → 2023-2024 : Évaluation et diffusion des bonnes pratiques et outils
Indicateurs	Nombre de manifestations et rencontres organisées conjointement par plusieurs activités Évaluation qualitative auprès des organisateurs et des participants à ces rencontres

Action 16 Perpétuer la qualité de l'offre des activités historiques de la fédération.

→ De nombreuses activités sont un pilier essentiel au développement de la fédération. Elles doivent sans cesse continuer à se développer et à innover pour proposer aux adhérents un choix de qualité, varié et adapté à tous qui permette une adéquation avec les valeurs du projet éducatif.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	→ 2020-2022 : Diagnostic et construction de la stratégie de développement par activité → 2022-2024 : Mise en œuvre, suivi et évaluation
Indicateur	Évolution du nombre de pratiquants pour chaque activité et selon les territoires

Action 17 Pérenniser les offres récentes d'activités de la fédération

→ Depuis 30 ans, la fédération offre de nouvelles activités à ses adhérents. Le renouvellement de cette offre demeure un enjeu permanent afin de s'adapter aux évolutions de la société et des nouvelles formes de pratique qu'elles engendrent.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	→ 2020-2022 : Diagnostic et construction de la stratégie de développement par activité → 2022-2024 : Mise en œuvre, suivi et évaluation
Indicateur	Évolution du nombre de pratiquants pour chaque activité et selon les territoires



Action 18 Recenser les activités pratiquées dans les associations pour proposer un plan de développement territorial.

→ Chaque département pourra mettre en place un recensement de ses associations et des activités qu'elles proposent. Ainsi, les bonnes pratiques pourront être diffusées à l'ensemble du territoire tout en permettant de mettre en avant les structures innovantes.

Échelon	DTN (avec le relais des ADT)
Calendrier	→ 2021-2022 : Construction du cadre et réalisation du diagnostic, réalisation du recensement → 2022-2023 : Élaboration du plan de développement territorial
Indicateur	Nombre d'activités différentes recensées à l'échelle nationale et dans chacun des CR Nombre de plans de développement réalisés Évaluation ultérieure des plans de développement à l'issue de la mandature



1.2.2

ADAPTER L'OFFRE DES ACTIVITÉS À TOUS LES PUBLICS

Le développement des activités de la fédération est guidé par l'objectif d'accès au sport et à la culture pour tous et au plus grand nombre en tenant compte de la diversité des publics pouvant être accueillis au sein des associations. Conduite de manière transversale aux activités, cette stratégie offre un large panel d'opportunités qui permet à chacun de trouver sa place, dans un souci d'inclusion, de lien social et intergénérationnel.

Action 19 Mettre en place une offre famille favorisant le lien intergénérationnel

→ L'offre famille s'inscrit dans l'esprit du projet fédéral qui prône des valeurs de solidarité et d'ouverture aux autres. Construire une offre famille adaptée à tous les âges, c'est favoriser le lien intergénérationnel tout en faisant la promotion d'autres formes de pratique.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2022-2023 : Capitalisation sur les travaux de l'offre de pratiques d'activités multiples, benchmark interne et externe → 2023-2024 : Co-construction de l'offre avec les territoires intéressés
Indicateur	Indicateurs à construire en fonction de la nature du projet élaboré

Action 20 Poursuivre le déploiement du programme Atoutform' sur l'ensemble du territoire

→ Le programme Atoutform' s'est structuré tout au long de la mandature précédente au niveau national, fruit d'une initiative régionale qui s'est ensuite diffusée avec succès dans d'autres territoires. L'enjeu d'ici 2024 sera de poursuivre l'appropriation du programme par l'ensemble du territoire pour favoriser son déploiement en fonction des contextes, objectifs et moyens de chacune des régions.

Échelon	Structures territoriales, CNS
Calendrier	→ 2020-2022 : Co-construction d'une stratégie pour chaque CR, avec déclinaison dans les CD et priorisation des actions à mener → 2022-2024 : Mise en œuvre de la stratégie
Indicateur	Évolution des indicateurs existants du programme Atoutform' dans chaque région et au niveau national

Action 21 Construire des outils facilitant la communication et la coordination du programme Atoutform'

→ Pour continuer à se développer, le programme Atoutform' doit intensifier sa communication envers les associations et les potentiels adhérents. Cette nouvelle stratégie devra donner lieu à la création de nouveaux outils permettant d'améliorer la coordination du programme grâce à un traitement et une analyse plus efficace des profils des pratiquants.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2021-2022 : Revue de l'existant (outil de communication dont page sur le site internet), création d'un outil de numérisation et simplification du traitement et de l'analyse des données du programme → 2022-2023 : Construction d'une stratégie d'animation de la communauté des pratiquants → 2023-2024 : Mise en œuvre et suivi
Indicateur	Évolution des indicateurs existant du programme Atoutform' Enquête qualitative sur l'appropriation du programme et des outils

Action 22 Approfondir notre approche handivalide et des pratiques adaptées.

→ La FSCF fait preuve d'ambition en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap. L'approche handivalide consiste à les intégrer dans les activités avec les personnes valides. Le dispositif AVA (Auxiliaire de Vie Associative) a été créé afin d'accompagner cette intégration. Après avoir monté le projet, cette mandature doit permettre de le diffuser et de le mettre en œuvre sur le terrain. Le déploiement s'appuiera sur les territoires en identifiant et formant des référents qui y développeront le projet, mais aussi sur les commissions d'activités afin de permettre l'adaptation optimale des activités et des encadrants dans un souci d'autonomie et d'ouverture.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2020-2021 : Identification et formation de référents handicap dans les territoires ; organisation de journées d'informations générales pour favoriser la structuration du projet Handivalide ; création d'une identité visuelle spécifique au projet AVA et optimisation de l'offre → 2021-2024 : Sensibilisation et implication des commissions dans la mise en œuvre du projet
Indicateur	Cinq journées d'informations organisées et un référent du projet par région nommé Une demi-journée consacrée au projet AVA dans les journées d'informations Nombre de référent

Action 23 Développer un concept culture et santé

→ Après avoir conceptualisé et développé son programme de sport-santé, la FSCF ambitionne pour la prochaine mandature de proposer un concept culture et santé. Un tel concept permettrait de retranscrire la richesse et la diversité des activités proposées à la fédération, dans le souci d'ouverture et d'inclusion qui guide son action.

Échelon	Structures nationales avec coordination de la Commission nationale des pratiques artistiques et culturelles
Calendrier	→ 2020-2021 : Benchmark des initiatives « culture et santé » ; identification des acteurs ; étude de marché et du modèle → 2021-2022 : Création de l'offre
Indicateur	À définir en fonction des résultats du benchmark



1.2.3

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DES ACTIONS DANS LES TERRITOIRES

Outre la nature et l'organisation des activités, la spécificité de la FSCF est également mise en œuvre à travers ses actions en matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO). Qu'il s'agisse de thématiques environnementales, sociales, de développement local ou de bien-être de la personne, la fédération est riche d'actions menées par les associations. En agrégeant, partageant et valorisant les bonnes pratiques, c'est l'impact social de l'ensemble de l'écosystème fédéral qui peut être décuplé.

Action 24 Créer une journée de promotion fédérale

→ La journée de promotion fédérale est un projet phare de la mandature. Il doit aboutir à l'organisation d'un ou plusieurs événements sur une même journée chaque année, afin de mettre en avant l'esprit convivial, la diversité des activités, les actions de solidarité et l'ouverture propres à la FSCF et ses associations affiliées.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	→ 2021-2022 : Concertation avec les territoires afin de définir la forme et les objectifs, co-construction et diffusion du cahier des charges de l'organisation → 2022-2023 : Organisation de la première édition ; évaluation et capitalisation pour la saison suivante
Indicateur	Évaluation de réputation externe des structures FSCF localement Évaluation des retombées financières de l'événement Évaluation qualitative auprès des participants

Action 25 Mettre en place un processus de définition et d'appropriation de la RSO à la FSCF

→ La notion de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) va tendre à se substituer à celle de développement durable, communément associée aux thématiques environnementales. La FSCF peut profiter de ce changement de terminologie pour construire sa propre identité en matière de RSO, tout en s'appuyant sur l'existant. La notion de RSO à la FSCF devra faire l'objet d'une définition, dans le cadre d'une concertation avec les territoires et construite à partir des expériences territoriales. L'actuelle organisation / gouvernance développement durable de la FSCF évoluera vers le terme RSO et aura la charge d'engager ce processus de travail. Afin de permettre à l'ensemble des structures de s'approprier le concept, des outils de communication et de formation seront créés dans un deuxième temps.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	→ 2020-2021 : Concertation avec l'ensemble des acteurs fédéraux pour définir le concept propre à la FSCF → 2021-2022 : Diffusion du concept pour appropriation par les structures territoriales et les associations ; construction des outils et référentiels de formation et d'accompagnement sur les thématiques RSO → 2022-2023 : Diffusion des outils et lancement des dispositifs de formation
Indicateur	Compréhension et partage de la définition de la RSO auprès du public et des associations

Action 26 Former et accompagner les commissions à tous les niveaux (national, CR, CD) dans la mise en œuvre d'actions transversales et de RSO

→ Les activités de la fédération sont l'espace d'expression idéale pour affirmer la spécificité de son approche, y compris en matière de RSO. En tant que nouveau concept au sein de la fédération, il est nécessaire d'en faciliter l'appropriation par les commissions à l'ensemble des échelons. Les commissions d'activités seront associées au processus de définition de la RSO ainsi que pour préparer la formation des référents qui auront en charge cette thématique.

Échelon	Structures nationales avec coordination par la commission RSO
Calendrier	→ 2021-2022 : Mise en place de référents RSO pour chacune des commissions nationales d'activité ; Identifier les besoins de formation des membres de commissions sur la thématique, construire les référentiels → 2022-2023 : Diffusion des référentiels et formation des nouveaux référents RSO des commissions départementales, régionales et nationales
Indicateur	Nombre de commissions avec un référent RSO en 2023

Action 27 Mettre en place des dispositifs de valorisation des actions de nos associations sur l'ensemble des thématiques RSO

→ La FSCF aura également un rôle d'accompagnement des associations et de valorisation des projets qu'elles mettent en œuvre. L'objectif de cette action est de construire un dispositif qui permettra d'identifier les bonnes pratiques, favoriser leur développement puis leur essaimage sur le territoire.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<p>→ 2020-2021 : Préparation à la mise en place du dispositif, construction du dispositif et du cahier des charges</p> <p>→ 2021-2024 : Déroulement du plan d'action défini par le cahier des charges pour aboutir à la création du programme RSO de la FSCF.</p>
Indicateur	<p>Nombre de projets accompagnés d'ici 2024</p> <p>Impact des projets accompagnés</p>



“Cet axe valorisera la fédération et sa spécificité. Il fera la promotion de la diversité des activités et des actions fédérales pour tous les publics.”

Axe 2

Programme 2.1

VALORISER NOS RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES TERRITORIALES P28

2.1.1 Renouveler les savoir-faire fédéraux en matière de formation P28

2.1.2 Innover dans le soutien apporté à nos territoires P30

Programme 2.2

ENGAGER LA COMMUNAUTÉ ASSOCIATIVE DANS UNE DÉMARCHE ÉCONOMIQUE DURABLE P33

2.2.1 Créer une communauté de valeurs incitant à l'engagement P33

2.2.2 Consolider le modèle économique de l'ensemble de nos structures P36

2.2.3 Explorer de nouvelles opportunités de développement P38



S'appuyer sur la communauté FSCF pour diversifier notre modèle économique tout en promouvant les valeurs et savoir-faire fédéraux

La diversité des stratégies de nos structures territoriales laisse entrevoir les multiples modèles de développement envisageables. La complémentarité de leurs compétences, ressources et savoir-faire, mise au service d'un projet stratégique commun, doit être un levier de développement pour l'ensemble de l'écosystème fédéral.

Programme 2.1

Valoriser nos ressources humaines au service du développement des structures territoriales

Le développement de la fédération et de ses structures s'appuie sur des ressources humaines (salariés ou bénévoles) dont les compétences doivent être développées et qualifiées afin de s'intégrer dans la stratégie globale de la fédération et en accord avec ses valeurs.



2.1.1

RENOUVELER LES SAVOIR-FAIRE FÉDÉRAUX EN MATIÈRE DE FORMATION

La formation est un élément primordial dans le modèle de développement de la FSCF et de l'ensemble de ses structures. Elle est garante de la qualité de l'encadrement pour l'ensemble des activités et de la bonne gestion associative. Le projet éducatif doit ainsi être le fondement d'une offre de formation initiale et continue, reflétant la diversité des modalités d'engagements au sein de la fédération.

Action 28 Remodeler l'UFF en élargissant son public à l'ensemble des acteurs de la fédération

→ L'Unité de Formation Fédérale est un module de formation efficace pour transmettre les objectifs et valeurs de la fédération aujourd'hui réservé aux animateurs. En réadaptant son contenu et ses objectifs, il pourrait être un outil de partage et de diffusion des fondamentaux de la FSCF à l'ensemble des acteurs qui la composent du siège aux associations.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2020-2021 : Identification d'un réseau de formateurs UFF et constitution des groupes de réflexion avec le territoire ; identification d'un référent UFF au siège pour la coordination → 2021-2022 : Production des contenus et formation des formateurs → À partir de 2022 : Mise en place des nouvelles sessions UFF intégrant des modules e-learning
Indicateur	Nombre de formateurs formés Nombre de sessions organisées entre 2022 et 2024

Action 29 Construire une offre fédérale de formation pour chaque activité

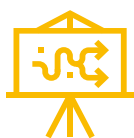
→ Dans un souci d'ouverture et d'autonomie, la FSCF s'efforce d'offrir un programme de formation aussi large que le champ d'activité qu'elle propose. Les activités sont aujourd'hui inégalement dotées en plans de formation fédéraux. Le recensement de l'existant et la production des référentiels qui a été entamé sur la mandature précédente devra être finalisé de manière à ce que chaque activité propose une offre de formation de qualité.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<p>→ 2020-2022 : Finalisation de la production des référentiels pour chacune des activités.</p> <p>→ 2022-2024 : Suivi, évaluation, modification et actualisation des brochures en fonction des besoins</p>
Indicateur	Référentiels produits pour l'ensemble des activités

Action 30 Valoriser la vision éducative des activités dans les formations techniques

→ Cette action s'inscrit dans la continuité de la précédente. En fonction du format retenu, les contenus des formations techniques devront être articulés autour de l'application concrète du projet éducatif dans le cadre de l'activité. Cela permettra aux stagiaires de mettre en œuvre plus facilement le projet éducatif dans leur activité au quotidien.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<p>→ 2021-2022 : Recensement des bonnes pratiques dans chaque activité</p> <p>→ 2022-2023 : Intégration des recommandations dans les référentiels des formations d'activité</p> <p>→ 2023-2024 : Évaluation des modules</p>
Indicateur	<p>Évaluation qualitative auprès des stagiaires</p> <p>Évaluation des stagiaires dans le cadre de la formation continue</p>



2.1.2

INNOVER DANS LE SOUTIEN APPORTÉ À NOS TERRITOIRES

Afin de poursuivre le développement des structures territoriales, la fédération doit mettre à disposition de nouveaux dispositifs d'accompagnement : contractualisation d'objectifs sur la réalisation du PDF, mutualisations de ressources et compétences ou encore nouveaux outils digitaux. L'innovation dans l'accompagnement est primordiale, prioritaire et doit permettre de mieux identifier leurs besoins et d'élaborer avec chaque territoire les solutions appropriées.

Action 32 Accompagner les territoires dans la réalisation d'un diagnostic territorial

→ La réalisation des diagnostics territoriaux permet de définir les objectifs de développement et les priorités à donner pour la mandature à venir. La FSCF va chercher à accompagner l'ensemble des territoires à réaliser ces diagnostics à partir de grilles d'analyses communes.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF (avec coordination de la DTN)
Calendrier	→ 2020-2021 : Construction et diffusion des outils → 2021-2022 : Réalisation des diagnostics
Indicateur	Nombre de diagnostics réalisés

Action 33 Mettre en place des conventions d'objectifs et un suivi des actions du PDF avec les territoires

→ Lors de la mandature, la FSCF va structurer sa stratégie de développement autour d'objectifs co-construits avec l'ensemble des structures fédérales. Ces objectifs, individualisés en fonction des configurations territoriales, aboutiront à des conventions contractualisées entre les comités et la FSCF. Ces conventions permettront de recenser les besoins de chacun des territoires et de cibler un accompagnement financier via les dispositifs publics existants (PSF, Culture, Jeunesse Éducation Populaire...). Elles feront l'objet d'un suivi régulier grâce à la construction de nouveaux outils et à des processus d'animation de l'écosystème fédéral s'appuyant sur l'existant.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF (coordination nationale)
Calendrier	→ 2020-2021 : Mise en place de temps d'échanges sur le PDF avec le territoire, co-construction des objectifs, élaboration des conventions, co-construction des outils de suivi et de coordination des actions territoriales → 2021-2022 : Ajustement par rapport aux diagnostics territoriaux → 2021-2024 : Suivi des conventions d'objectifs via le process et les outils créés, organisation de réunions trimestrielles avec les AD
Indicateur	En fonction des objectifs déterminés dans les conventions

Action 34 Mettre en place de nouveaux moyens RH dédiés au déploiement du PDF dans les territoires

→ Cette action s'inscrit dans la logique de l'action précédente : il est nécessaire d'identifier les ressources humaines qui mèneront à bien tout ou partie des actions de développement du PDF ciblées par les territoires. Outre les bénévoles et les agents de développement, les territoires pourront s'appuyer sur le dispositif des services civiques, les stagiaires STAPS en cohérence avec la dimension socio-éducative et de sport pour toutes les actions du PDF.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<p>→ 2020-2021 : Construction d'objectifs à intégrer aux conventions d'objectifs sur le recours aux services civiques dans les territoires pour mettre en œuvre des actions du PDF</p> <p>→ 2021-2024 : Suivi via les conventions d'objectifs</p>
Indicateur	En fonction des objectifs déterminés

Action 35 Créer un centre de ressources en ligne au service du territoire

→ Dans l'optique de poursuivre sa transition numérique, la FSCF va travailler à structurer un centre de ressources documentaires en ligne. Il doit permettre à l'ensemble des acteurs fédéraux d'accéder et de partager des documents facilitant leur travail quotidien. Il s'appuiera sur la structure et le contenu de la page du service vie associative sur le site internet.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<p>→ 2021-2022 : Définition des objectifs, travail d'architecture du centre de ressources</p> <p>→ 2022-2023 : Lancement opérationnel</p> <p>→ 2023-2024 : Développement d'une plateforme collaborative et d'échanges de documents associée au centre de ressources</p>
Indicateur	<p>Fréquentation du centre</p> <p>Nombre de documents déposés, consultés, téléchargés</p>

Action 36 Développer le e-learning dans l'ensemble de nos formations

→ Le développement du e-learning, ou apprentissage à distance, va de pair avec les travaux de développement de l'offre de formation de la fédération. L'adaptation des formations à des modules e-learning permettra de faciliter leur organisation, leur suivi, leur évaluation tout en faisant naître de nouvelles opportunités de développement.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<p>→ 2020-2021 : Analyse des expérimentations en cours sur Forma'</p> <p>→ 2021-2022 : Identification des formations pertinentes pour le e-learning avec les commissions, diagnostics pour l'adaptation des contenus, benchmark des solutions techniques et étude du modèle économique</p> <p>→ 2022-2023 : Lancement de la solution technique retenue</p>
Indicateur	<p>Nombre de formations disponibles en e-learning</p> <p>Nombre de participants aux formations</p> <p>Mesure du modèle économique</p> <p>Satisfaction de l'outil retenu par les utilisateurs</p>

Action 37 Mettre en place une stratégie de revitalisation des zones où la fédération est peu implantée

→ Les comités régionaux et départementaux ont des niveaux de structuration et de développement hétérogènes sur l'ensemble du territoire. Afin d'accompagner le développement des comités moins dotés en moyens et en ressources (humaines, financières), une stratégie sera construite avec ces territoires dans le but de réengager une dynamique pour la mandature.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2021-2022 : Identification des territoires et des initiatives régionales, élaboration d'un diagnostic en s'appuyant sur les stratégies des CR pour leurs CD moins développés ; co-construction de la stratégie avec les territoires sélectionnés</p> <p>→ 2022-2024 : Mise en œuvre de la stratégie définie</p>
Indicateur	<p>Nombre de CR et/ou CD impliqués</p> <p>Indicateurs à définir durant l'élaboration des stratégies</p>

Programme 2.2

Engager la communauté associative dans une démarche économique durable

Le développement de la fédération doit reposer sur ce qui fait sa force et sa spécificité. La stratégie ne peut cependant être définie indépendamment du mouvement sportif et culturel au sein duquel la fédération évolue, ni des enjeux économiques et sociétaux auxquels il est nécessaire de s'adapter afin de garantir la pérennité du modèle. La FSCF doit impliquer l'ensemble de sa communauté dans cette démarche : les structures fédérales, les associations, les pratiquants et bénévoles engagés mais aussi les partenaires (publics, privés, associatifs) partageant les valeurs matérialisées dans le projet éducatif.



2.2.1

CRÉER UNE COMMUNAUTÉ DE VALEURS INCITANT À L'ENGAGEMENT

Les ressources humaines sont essentielles au développement de n'importe quelle organisation. L'engagement bénévole est une composante importante du modèle de développement de la FSCF. La vision fédérale est ainsi de faire de nos bénévoles des personnes engagées, porteuses du projet éducatif quels que soient leurs missions et niveaux de responsabilité. Il est nécessaire dans cette optique de mieux valoriser l'engagement bénévole qui sera mieux transmis s'il s'attache au sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs.

Action 38 Créer des parcours d'incitation à l'engagement

→ Au sein du projet éducatif de la fédération, la responsabilité est une notion clé pour assurer la pérennité de son modèle. Afin d'inciter les licenciés à s'engager dans les instances (locales comme nationales), la fédération doit penser à la rétribution non-financière de l'engagement bénévole. Une étude des besoins sera réalisée afin de leur proposer les formations et reconnaissances adaptées à leurs attentes.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> → 2020-2021 : Mise en place d'un temps d'échange annuel entre dirigeants → 2021-2022 : Identification des besoins des dirigeants en matière de formation ; identification, mobilisation et formation des formateurs → 2022-2023 : Mise en place du parcours de reconnaissance des dirigeants bénévoles
Indicateur	Enquête qualitative auprès des dirigeants sur la qualité des temps d'échange, des formations et de la reconnaissance que la fédération porte à leur engagement

Action 39 Construire un outil d'animation communautaire en s'appuyant sur l'existant

→ Afin de poursuivre la dynamique de transition numérique engagée durant la mandature précédente, la fédération souhaite se doter d'un nouvel outil qui permette une communication plus fluide entre les adhérents, les associations, les structures fédérées, les partenaires et ceux qui composent la famille FSCF au sens large.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2020-2022 : Définir le cahier des charges et les objectifs, identifier les solutions techniques existantes, réaliser les études de marchés et du mode de financement → 2022-2024 : Mise en route opérationnelle de l'outil selon le plan d'action défini
Indicateur	Évaluation à construire en fonction de l'outil à partir de 2022

Action 40 Rafraîchir les contenus de présentation des valeurs et fondamentaux historiques de la fédération

→ L'une des spécificités de la FSCF réside dans son engagement de longue date pour la défense des valeurs humanistes à travers le sport et la culture. Si des supports de communication innovants et ludiques ont été créés à l'occasion d'événements majeurs comme son centenaire, de nouveaux contenus adaptés aux modes de communication actuels seront créés pour mettre en avant les valeurs et les fondamentaux historiques de la FSCF.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2020-2021 : Recenser les contenus existants et déterminer les formats de communication adaptés → 2021-2024 : Production chaque année de livrables et évaluation des retombées
Indicateur	Évaluation qualitative sur la connaissance et la perception de la FSCF dans son réseau Évaluation quantitative de téléchargement et consultation des supports créés

Action 41 Mettre en place des formations à la mobilisation et la gestion des bénévoles

→ Les bénévoles sont une ressource essentielle à la vie des associations et des structures fédérales. La nature de leur engagement implique cependant des dispositions et compétences spécifiques dans la manière de les impliquer au quotidien. Des modules de formation seront créés afin d'optimiser et encourager l'engagement des bénévoles au quotidien comme sur les manifestations.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	→ 2021-2022 : Construction d'un module d'organisation des manifestations et de gestion des bénévoles → 2022-2023 : Lancement des formations et évaluation → 2023-2024 : Étude de faisabilité sur l'ouverture de ces modules à l'externe
Indicateur	Nombre de formations organisées et de stagiaires Évaluation qualitative des modules

Action 42 Valoriser l'ensemble des adhérents aux associations affiliées à la FSCF

→ Il existe au sein des associations affiliées à la FSCF, des pratiquants non-licenciés à la fédération mais qui en partagent les valeurs et sont impliqués dans la vie de leur association. Valoriser leur implication dans ces associations est une opportunité de faire connaître la fédération et son engagement tout en élargissant la communauté FSCF.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2022-2023 : Élaboration d'une enquête auprès des associations, co- construction des kits ou dispositifs de valorisation</p> <p>→ 2023-2024 : Diffusion des kits dans les territoires, plan de communication auprès des associations</p>
Indicateur	<p>Notoriété locale de la FSCF et de ses structures territoriales</p> <p>Taux de retour des enquêtes</p> <p>Associations impliquées dans le projet</p>

Action 43 Impliquer les partenaires publics et associatifs dans la communauté FSCF

→ La constitution de réseaux d'acteurs publics et associatifs peut favoriser l'émergence de nouvelles opportunités et initiatives locales. Cette action vise ainsi à mobiliser et valoriser un écosystème territorial autour des actions des comités et associations FSCF.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2020-2021 : Communication des PDF/PDR aux partenaires et collectivités à chaque échelon ; construction des stratégies de démarchage</p> <p>→ 2021-2022 : Identification des acteurs dans les territoires pour former des écosystèmes associatifs FSCF locaux</p>
Indicateur	À définir localement

Action 44 Mobiliser notre communauté autour des JOP 2024

→ Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sont l'opportunité pour la fédération de mettre en avant la diversité de l'offre d'activité ainsi que l'esprit d'ouverture et de solidarité qui structurent son action. Le label Terre de Jeux de Paris 2024 permet d'identifier les territoires particulièrement engagés dans la démarche de faire vivre les jeux au plus grand nombre et de rapprocher la pratique sportive de la population, mission dans laquelle la FSCF, les comités et les associations ont toute leur place.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	→ 2022-2023 : Identification des opportunités d'implication des comités, associations dans les territoires labellisés « Terre de Jeux » → 2023-2024 : Réaliser des campagnes de mobilisation
Indicateur	À définir en fonction des projets mis en place après 2022



2.2.2

INNOVER DANS LE SOUTIEN APPORTÉ À NOS TERRITOIRES

Le modèle économique de nos structures est un enjeu pour leur développement. Sans renier les valeurs propres à la fédération, et quel que soit son échelon territorial, il est important que chaque entité puisse diversifier ses sources de revenus de manière à être plus résiliente et constituer un réel appui pour les associations affiliées.

Action 45 Déployer avec nos territoires la stratégie de partenariats de sens engagée au niveau national

→ La FSCF a engagé lors de la mandature précédente une stratégie de partenariat de sens. Elle consiste à construire des partenariats avec des organisations menant des actions complémentaires à celle de la FSCF, dans le respect des valeurs du projet éducatif, et qui ont vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire. La FSCF aura un rôle d'accompagnement à la mise en place de cette stratégie dans l'ensemble des comités régionaux et départementaux.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	→ 2021-2022 : Identification des bonnes pratiques dans les territoires ; construction des outils méthodologiques et diffusion aux territoires → 2022-2023 : Accompagnement des territoires et suivi de la mise en œuvre de la stratégie
Indicateur	Nombre de conventions signées dans les CR et CD Budget global annuel et par CR et/ou CD levé grâce à cette stratégie

Action 46 Diversifier l'offre de formation professionnelle

→ L'institut de formation de la fédération s'est adapté aux évolutions de ces dernières années et son modèle économique est stable depuis 2 ans. Cependant, dans un secteur concurrentiel de plus en plus fort, il est nécessaire de se renouveler régulièrement et de proposer aux territoires une diversité et un accompagnement de qualité pour poursuivre l'engagement de nos ressources dans leur professionnalisation.

Échelon	FORMA'
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> → 2020-2021: Expérimentation d'un outil de gestion pour continuer l'innovation digitale engagée ; → 2021-2022 : Diversification des offres de formations en comblant les besoins de professionnalisation des associations ; développer les formations dans l'animation ; accompagner les animateurs multiactivité et créer un lien entre formations fédérales et formations professionnelles → 2020-2024 : Soutien et accompagnement dans la mise en place de formations qualifiantes
Indicateur	<p>Définir des critères d'évaluation de l'outil de gestion</p> <p>Méthodes et outils d'évaluation à définir en fonction des pistes de diversification et de développement dans l'animation retenues</p>

Action 47 Repenser la stratégie de développement de la boutique

→ La boutique FSCF doit adapter son offre aux évolutions de la société et aux nouvelles pratiques de consommation tout en conservant sa mission de répondre aux besoins des associations, bénévoles et pratiquants de la FSCF. Sa nouvelle stratégie sera axée autour de l'événementialisation de l'offre (promotions, jeux-concours...) tout en cherchant à mieux associer l'écosystème fédéral et les partenaires.

Échelon	Structures nationales
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> → 2020-2021 : Élaboration d'une nouvelle stratégie de positionnement et de communication → 2021-2022 : Mise en œuvre de la stratégie → 2022-2023 : Étude de faisabilité pour la distribution des produits de partenaires
Indicateur	<p>Chiffre d'affaire et diversité des sources de recettes</p> <p>Recettes liées aux produits de distribution</p> <p>Mesure des offres promotionnelles et de participation aux jeux-concours</p>



2.2.3

EXPLORER DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT

La fédération doit impulser une stratégie de moyen et long terme, pouvant être déclinée et adaptée par l'ensemble des structures territoriales. Elle permettra d'ouvrir de nouveaux horizons en cohérence avec ses réseaux d'appartenance, les enjeux de développement territorial mais aussi ses valeurs.

Action 48 S'inscrire dans la stratégie impact & héritage de Paris 2024

→ Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ne seront pas uniquement un événement sportif. Le programme Impact & Héritage du comité d'organisation porte l'ambition forte de faire des Jeux Olympiques un levier de développement social, économique, territorial. L'approche spécifique de la FSCF en matière d'éducation et de lien social s'y intègre parfaitement. Cela fera émerger de nouvelles opportunités de développement pour la fédération, les structures territoriales et les associations.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2020-2022 : Identification des opportunités dans les territoires labellisés « Terre des Jeux » ; veille sur les appels à projet Paris 2024 ; construction des référentiels de communication pour accompagner les territoires dans leur positionnement</p> <p>→ 2022-2024 : Conception des projets, mobilisation des associations</p>
Indicateur	À définir durant la conception des projets

Action 49 Repenser la stratégie d'implication dans les réseaux sportifs, éducatifs et culturels (aux échelles départementales, régionales, nationales, internationales)

→ La FSCF est impliquée dans des réseaux de partenaires d'acteurs sportifs, culturels ou d'éducation populaire. En s'appuyant sur le maillage territorial de ces réseaux, des complémentarités et synergies peuvent être stimulées avec le réseau fédéral. Le positionnement à chacun des échelons est à redéfinir afin de faire vivre ces réseaux localement et faciliter le changement d'échelle des initiatives de terrain.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2021-2022 : Identifier les déclinaisons territoriales des partenariats et réseaux existants ; construire les cadres des stratégies à chaque échelon ; identifier à chaque échelon l'ensemble des réseaux dans lesquels les structures peuvent s'impliquer</p>
Indicateur	<p>Nombre de CR et CD impliqués dans les réseaux territoriaux</p> <p>Participation aux événements du réseau</p>

Action 50 Mettre en place des programmes d'éducation propres aux quartiers Politique de la Ville

→ L'ensemble des structures de la FSCF peut trouver dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville un terrain propice au déploiement des missions d'éducation populaire qu'elle porte. La FSCF peut ainsi se donner pour ambition de construire une réponse adaptée aux problématiques sociales propres à ces quartiers tout en mettant en avant les valeurs de solidarité, d'ouverture et d'autonomie de son projet éducatif.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2020-2022 : Benchmark des programmes existants, identification des acteurs et veille sur les dispositifs de financement</p> <p>→ 2022-2023 : Montage d'un projet pilote avec un CD ou CR</p> <p>→ 2023-2024 : Mise en œuvre du projet et étude du modèle de duplication</p>
Indicateur	<p>Nombre de pratiquants atteints par le projet</p> <p>Nombre de projets développés</p> <p>Autres indicateurs à déterminer en fonction des projets menés</p>

Action 51 Déployer des programmes adaptés aux Zones de Revitalisation Rurale

→ La FSCF est fortement présente dans les milieux ruraux. L'activité des associations affiliées permet de créer et maintenir du lien dans ces zones tout en proposant un accès à la pratique sportive et/ou culturelle. En structurant une offre départementale, régionale ou nationale spécifique, les structures fédérales peuvent accompagner les associations situées dans les ZRR à développer leur rôle moteur en matière d'animation territoriale et d'utilité sociale.

Échelon	L'ensemble des structures FSCF
Calendrier	<p>→ 2020-2022 : Benchmark des programmes existants, identification des acteurs et veille sur les dispositifs de financement</p> <p>→ 2022-2023 : Montage d'un projet pilote avec un CD ou CR</p> <p>→ 2023-2024 : Mise en œuvre du projet et étude du modèle de duplication</p>
Indicateur	<p>Nombre de pratiquants atteints par le projet</p> <p>Nombre de projets développés</p> <p>Autres indicateurs à déterminer en fonction des projets menés</p>



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !